

## Recherches sociographiques



# De la "langue du grand siècle" à la "langue humiliée": les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970

Chantal Bouchard

Volume 29, numéro 1, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056335ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056335ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bouchard, C. (1988). De la "langue du grand siècle" à la "langue humiliée": les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970. *Recherches sociographiques*, 29(1), 7–21. <https://doi.org/10.7202/056335ar>

Résumé de l'article

L'insécurité linguistique des Canadiens français est bien antérieure aux années 1940. Une étude des chroniques de langage parues dans la presse entre 1879 et 1970 permet de dégager trois périodes quant aux attitudes vis-à-vis la langue populaire des Canadiens français. Jusqu'au début du siècle, la perception est plutôt négative. À partir de 1910, on assiste à une entreprise systématique de revalorisation de la langue paysanne, moins contaminée par l'anglais que celle des villes. L'ouvrier remplaçant le paysan comme classe populaire, l'attitude négative refait surface à compter des années 1940. Après la querelle du jouai, on commence lentement à distinguer la langue humiliée des autres formes du français québécois.

## DE LA « LANGUE DU GRAND SIÈCLE » À LA « LANGUE HUMILIÉE ». LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA LANGUE POPULAIRE, 1879-1970

L'insécurité linguistique des Canadiens français est bien antérieure aux années 1940. Une étude des chroniques de langage parues dans la presse entre 1879 et 1970 permet de dégager trois périodes quant aux attitudes vis-à-vis la langue populaire des Canadiens français. Jusqu'au début du siècle, la perception est plutôt négative. À partir de 1910, on assiste à une entreprise systématique de revalorisation de la langue paysanne, moins contaminée par l'anglais que celle des villes. L'ouvrier remplaçant le paysan comme classe populaire, l'attitude négative refait surface à compter des années 1940. Après la querelle du joual, on commence lentement à distinguer la langue humiliée des autres formes du français québécois.

Depuis la fin des années soixante, un certain nombre d'enquêtes sociolinguistiques ont démontré, preuves à l'appui, que les Canadiens français jugent mal la langue qu'ils parlent.<sup>1</sup> Les résultats les plus récents indiquent cependant une légère amélioration dans ce domaine.<sup>2</sup> À quoi ces jugements négatifs tiennent-ils ? Depuis quand les Canadiens français éprouvent-ils ces sentiments ? Y a-t-il eu fluctuation, évolution de ces jugements et, si tel est le cas, à quoi peut-on l'attribuer ?

Pour la sociolinguistique, le diagnostic est clair : un individu qui juge mal sa façon de parler souffre d'insécurité linguistique ; il appartient aux classes

---

1. W.E. LAMBERT *et al.*, « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, LX, 1960 : 44-51 ; « Judging personality through speech : A French-Canadian example », *The Journal of Communication*, XVI, 4, 1966 : 305-321. J.-C. CORBEIL, « Origine historique de la situation linguistique au Québec », *Langue française*, 31, 1976 : 6-19. A. D'ANGLEJAN et R. TUCKER, « Sociolinguistic correlates of speech style in Quebec », dans : R. DARNELL (éd.), *Canadian Languages in their Social Context*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 1973 : 65-93.

2. K. LAPPIN, « Évaluation de la prononciation du français montréalais », *Revue québécoise de linguistique*, XI, 2, 1982 : 93-112.

dominées de sa communauté et il partage les jugements de valeurs qui définissent les normes de prestige d'après le sociolecte de la classe dominante. Son propre sociolecte est stigmatisé socialement et il admet ce jugement. Mais une communauté linguistique toute entière peut-elle souffrir d'insécurité linguistique collective ? Les études des années soixante démontrent clairement qu'au Québec, c'était le cas à cette époque : on distinguait généralement le sociolecte de la classe supérieure de ceux des autres classes, mais il était systématiquement moins bien jugé que le français européen. Les normes de prestige étaient donc extérieures à la communauté. La classe supérieure canadienne-française ne pouvait servir de modèle, étant elle-même dominée. Privée du prestige économique et politique par la domination anglophone et du prestige linguistique et culturel par l'existence d'une norme extérieure, elle n'en imposait à personne, surtout pas à elle-même.

Cependant, dans une étude des chroniques de langage parues dans *Le Droit*, P. Daoust écrit :

« Les Canadiens français, avant 1940, ne considèrent aucunement leur langue mauvaise. [...] À partir de 1945, on note chez les éditorialistes, les chroniqueurs de langue, les critiques littéraires, les écrivains, les lecteurs et même les linguistes à l'occasion, des jugements dépréciateurs à l'extrême. »<sup>3</sup>

Si cette analyse était exacte, il faudrait attribuer l'insécurité linguistique des Canadiens français à d'autres causes qu'à leur situation de dominés, car cette situation est bien antérieure à 1940. L'étude que nous avons entreprise sur l'attitude des Canadiens français face à leur langue et dont nous publions ici des résultats partiels démontre que leur insécurité linguistique est bien plus ancienne que ne le soutient Daoust.

Nous nous sommes d'abord intéressée aux opinions sur la langue populaire. Les premières enquêtes ayant eu lieu dans les années soixante, il nous était impossible d'utiliser ce type de données pour la période antérieure. Il existe toutefois d'autres genres de témoignages : ce sont les textes publiés dans les journaux. Ils sont un reflet plus fidèle des opinions de la population que les ouvrages parus à la même époque, car en plus des articles signés par les journalistes, on trouve aussi de nombreuses lettres des lecteurs. À partir de la *Bibliographie des chroniques de langage parues dans la presse au Canada français, 1879-1970*,<sup>4</sup> nous avons retenu tous les articles de *La Presse*, de *La Patrie* et du *Devoir* aux rubriques « Régionalisme et populisme », « Langue populaire » et « Régionalisme au Canada », près d'une centaine d'articles en

3. Paul DAoust, *Vues et aperçus sur le français au Canada*, Montréal, Département de linguistique et philologie, Université de Montréal, 1977, p. 15.

4. André CLASS (dir.), *Bibliographie des chroniques de langage parues dans la presse au Canada*, I. 1950-1970, II. 1879-1949, Montréal, Département de linguistique et philologie, Université de Montréal, 1976. (« Matériaux pour l'étude du français au Canada ».)

tout. Ce corpus comprend aussi bien des chroniques de langage proprement dites que des articles, comptes rendus, lettres de lecteurs, reproductions de conférences ou de causeries radiophoniques, extraits d'ouvrages, etc. Les jugements sur la langue populaire émis dans ces textes ont été classés en fonction des attitudes qu'ils révélaient : positives, négatives ou mitigées. On a relevé en outre les arguments qui justifient ces attitudes et les comparaisons qui sont faites entre la langue populaire des Canadiens français et la langue d'autres groupes. Enfin, un classement chronologique nous permet de voir comment la perception de la langue populaire a évolué et fluctué au cours du siècle. Un petit nombre des textes retenus sont écrits par des étrangers, Français pour la plupart. Le plus souvent, il s'agit d'extraits de livres cités par le journal. Nous avons jugé que les rédacteurs du journal utilisaient ces textes pour étayer leur propre argumentation et qu'il convenait alors d'en tenir compte.

Nous avons d'abord attribué une cote à chaque article selon l'attitude de l'auteur face à la langue populaire des Canadiens français. La première constatation, la plus frappante peut-être, est que, du classement chronologique de ces articles, se dégagent trois périodes bien distinctes. La première va de 1880 (l'article le plus ancien du corpus) à 1910, période au cours de laquelle les auteurs ont une attitude plutôt négative à l'endroit du français parlé au Canada. Ils se plaignent de la piètre qualité de la langue et exhortent les Canadiens français à bien l'apprendre et à la soigner.

La deuxième période, que nous examinerons de plus près, va de 1910 à la fin des années 1930. Au cours de ces trois décennies, les attitudes sont nettement positives ; la plus grande densité des articles positifs se situe entre 1918 et 1928. Le passage à la troisième période ne se fait pas brutalement ; les trois dernières années des années 1930 et les premières années de la décennie suivante connaissent à peu près autant d'articles positifs que mitigés ou négatifs. L'attitude négative, qui prévaudra largement par la suite jusqu'à 1968, atteint sa pointe entre 1947 et 1960. À partir de 1961, quelques articles positifs apparaissent, encore très minoritaires, et ils deviendront plus fréquents en 1968.

#### *1880-1910 : le Canayen*

Nos données ne nous permettent pas de remonter plus loin que 1880, mais elles indiquent clairement que les Canadiens français, ou tout au moins leurs porte-parole, avaient dès cette époque une opinion médiocre de la langue parlée au Québec. Les chroniqueurs du temps s'entendent là-dessus. Louis Fréchette, en particulier, qui signe une chronique à *La Patrie*, est souvent mordant, allant jusqu'à proposer qu'on n'engage que des « Français de France » pour enseigner aux classes de Belles-Lettres et de Rhétorique, « car, lors même qu'un Canadien parviendrait, par une rare initiative personnelle, à bien posséder la grammaire française et le génie de la langue, ce n'est pas même avec quarante ans d'études

constantes, faites sans guide et à tâtons, qu'il apprendra cette chose si vaste, si complexe et si difficile pour ceux qui n'ont pas eu le milieu : le vocabulaire ». Cet avis est d'ailleurs partagé par Louis Tesson, qui reproduit cette opinion de Fréchette dans son article.<sup>5</sup>

Une idée fort répandue, et qui aura la vie dure, est que les paysans canadiens-français parlent la langue de Louis XIV (ou du grand siècle, quand ce n'est pas celle de Bossuet, de Montaigne ou de Corneille); cette idée est déjà ridiculisée par Fréchette, qui appelle la langue en question le « canayen de Louis XIV ». <sup>6</sup> Le terme « canayen », à connotation péjorative, sert à désigner le français des paysans. Quelques lecteurs viendront parfois à sa défense, pour se faire rabrouer aussitôt par les chroniqueurs, ou par d'autres lecteurs, comme c'est le cas pour ce « Flic Flac », auquel le lecteur Joseph Daoust répond par l'entremise de la chronique de Fréchette :

« Vexé de ce que certains Canadiens — en tête desquels nous reconnaissons M. Louis Fréchette — ont assez de valeur et de patriotisme pour essayer de corriger notre mauvais français, ce monsieur prend sa plume pour dire qu'il faudrait arrêter ça; [...] le langage iroquois lui convient; les anglicismes sont pour lui de bons termes; les mots, les expressions les plus étrangères à la langue française, tout cela lui va. [...] C'est le vieux français et rien autre chose, qui lui plaît; c'est celui du temps de Louis XIV et des perruques royales, qui lui va le mieux; et comme un hibou en face du jour, il ferme les yeux à tout progrès et répudie toute réforme. »<sup>7</sup>

Le lecteur qui signe « Vieux Castor » la lettre qu'il adresse à Fréchette, à la défense du français du siècle de Louis XIV, n'a guère plus de chance.<sup>8</sup> Fréchette publie sa lettre *in extenso*, en ayant pris soin de mettre en italiques toutes ses fautes, ses anglicismes, etc.

Jusque dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, c'est donc une perception plutôt négative du français du Canada qui prédomine. Il semble cependant que ce soit une opinion plus courante chez les lettrés que dans les autres couches sociales. Le passage à la période suivante se fait progressivement à partir de 1905 et plusieurs facteurs concourront à modifier les attitudes.

Depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'opinion circulait chez les anglophones, partout en Amérique du Nord, que les Canadiens français ne parlaient pas le véritable français mais un patois incompréhensible.<sup>9</sup> À ce *French Canadian*

5. Louis Fréchette, cité par : L. TESSON, « La langue française au Canada », *La Patrie*, 18 juillet 1893.

6. Louis FRÉCHETTE, « À travers le dictionnaire et la grammaire », *La Patrie*, 4 août 1894.

7. Joseph DAOUST, « Un nouveau champion », *La Patrie*, 18 novembre 1893.

8. VIEUX CASTOR, « À travers le dictionnaire et la grammaire », *La Patrie*, 5 janvier 1894.

9. E. BLAIN DE SAINT-AUBIN, « Quelques mots sur la littérature canadienne-française », *Revue canadienne*, VIII, 1871.

*Patois*, ou *Quebec Patois*, on opposait le *Parisian French*, la langue que les Américains et les Canadiens anglais croyaient apprendre. Dans la littérature de langue anglaise de l'époque, on décrivait le Canadien français comme un être fruste, bon et simple, pour ne pas dire simplet, une sorte de « bon sauvage ». Les œuvres de William Henry Drummond, *The Habitant* en particulier, qui eut un succès retentissant et connu de nombreuses rééditions, contribuèrent à répandre cette image. Les Canadiens français mettront un certain temps à réagir à cette réputation peu flatteuse. Les premiers articles de journaux dans les quotidiens français abordant cette question ne datent que de 1910, mais à partir de là et jusqu'au début des années 1940, on ne cessera d'y revenir. Dans un premier temps, on prend la chose sans trop de colère, ridiculisant chaque fois qu'il est possible les anglophones ignorants qui croient encore au mythe du patois canadien. Les journaux relatent alors toutes sortes d'anecdotes où l'on voit des Français, Parisiens de préférence, se faire déclarer par des Américains ou Canadiens anglais hautains qu'ils ne comprennent rien à leur *French Canadian Patois*. D'autres encore montrent des anglophones félicitant chaudement des Bordelais ou des Marseillais à l'accent provincial prononcé de leur magnifique *Parisian French*. Cette saine ironie s'éteint néanmoins dès le début des années 1930. Lassés de cette réputation ennuyeuse, les Canadiens français commencent à s'en indigner franchement et à juger qu'elle leur nuit beaucoup. Quoi de plus efficace pour mettre en doute les droits linguistiques d'une communauté que de qualifier sa langue de patois ? Les Flamands, à la même époque, cherchaient à faire entrer leur langue au parlement belge et ils étaient en butte aux mêmes attaques ; on qualifiait le Flamand de « ramassis de patois ». <sup>10</sup>

On continuera donc à expliquer par tous les moyens que le français du Canada est le français et pas un patois, mais ironie du sort, on en est soi-même de moins en moins convaincu. Au début des années 1940, les anglophones ayant à peu près cessé leurs attaques contre la langue des Canadiens français, ceux-ci retrouveront leurs attitudes négatives du début du siècle. <sup>11</sup>

Le discours de M<sup>gr</sup> Bourne, à l'église Notre-Dame, va également contribuer à déclencher la réaction positive qui se fait jour en 1910. Dans ce discours, M<sup>gr</sup> Bourne, prélat anglais, engage l'Église catholique canadienne à s'angliciser pour permettre une plus large diffusion de cette religion en Amérique. Henri Bourassa lui répond alors par un discours devenu célèbre, où il expose un thème majeur de la défense du français : « La langue gardienne de la foi ». Cette idée

---

10. Hélène BOURGEOIS-GIELEN, « L'usage du français au parlement belge, évolution depuis 1830 », dans : *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, (Université Laval, 29 août au 5 septembre 1971), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, II : 41-59.

11. C. BOUCHARD, « Contes et légendes du Canada français : le mythe du *French Canadian Patois*, 1910-1940 », *Actes du colloque d'études canadiennes*, Gênes, janvier 1987, (à paraître).

circulait déjà depuis la fin du siècle dernier,<sup>12</sup> mais Bourassa la lance véritablement ce jour-là dans le grand public. *Le Devoir*, qu'il fonde la même année, va fortement contribuer à la propager. Le journal, d'ailleurs, prendra toujours une part très active à la défense du français. Enfin, signalons que c'est également en 1910 que fut adoptée la loi Lavergne, la première loi linguistique du Québec, qui obligeait toutes les entreprises de services publics à utiliser le français et l'anglais, l'unilinguisme anglais ayant été la règle jusque-là. La bataille menée par Lavergne et ses compagnons pour l'adoption de cette loi concourut également à placer le français au centre des préoccupations nationales.<sup>13</sup>

### *1910-1940 : la langue des paysans*

De 1910 à 1940 donc, en réaction aux attaques provenant de toutes parts, les Canadiens français se portent à la défense de leur langue. Le mythe du *French Canadian Patois* mettait directement en cause la qualité de la langue, aussi la thèse de la « langue du Grand Siècle » refait-elle surface. Tardivel, entre autres, exposait cette thèse avec enthousiasme dans un long article reparu en 1912, citant à l'appui de nombreux exemples tirés des grammairiens français du XVII<sup>e</sup> siècle et des témoignages de voyageurs français. Il déclarait cependant du même souffle qu'il ne s'agissait pas d'enseigner cette langue, mais bien de reconnaître sa légitimité.

« Faut-il tenter de rétablir dans nos collèges et nos couvents cette prononciation d'autrefois et enseigner à notre jeunesse studieuse à prononcer : *i zaiment* pour ils aiment ; *note curé*, pour *notre curé*, *quèque* chose et *quèqu'un*, pour *quelque chose* et *quelqu'un*, *su* la table, pour *sur* la table ; *gloère*, *crère*, *devoère*, etc. ? Assurément non. Mais par exemple, il faut bien se garder de rire de ces archaïsmes de prononciation et d'admettre que c'est du patois, ou encore moins une prononciation corrompue. »<sup>14</sup>

La plupart des articles qui approuvent cette thèse font des réserves semblables : ce n'est pas une langue adaptée au monde moderne, il ne faut pas l'enseigner, il faut surtout en conserver les mots les plus savoureux, les expressions les plus imagées, etc. Ces réserves indiquent bien qu'en dépit de l'enthousiasme apparent pour la langue des paysans, l'insécurité de naguère n'est pas disparue. On récoltera et on publiera soigneusement les témoignages des étrangers, des

12. J.-P. TARDIVEL, « L'imbroglia de Fall River », *La Vérité*, 3 janvier 1885 ; cité par : Guy BOUTHILLIER et Jean MEYNAUD, *Le choc des langues au Québec, 1760-1970*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972, p. 403.

13. G. BOUTHILLIER et J. MEYNAUD, *op. cit.*, pp. 326-327.

14. J.-P. TARDIVEL, « La langue parlée par les Canadiens est la vraie langue française », cité dans *Le Devoir*, 22 juin 1912.

Français en particulier, qui expriment la même chose.<sup>15</sup> Le français des paysans sera donc légitimé : il descend après tout en droite ligne de celui des colons français. De même, la vie paysanne est, au cours de cette période, encouragée par la politique de colonisation du gouvernement provincial et illustrée par la littérature régionaliste (Grignon, Guèvremont, Ringuet, etc.), laquelle montre le paysan canadien-français comme le dépositaire de toutes les qualités de la race.

L'urbanisation et l'industrialisation entraîneront, dans les années 1940, un sentiment de perte de la pureté originelle, jusque-là préservée par l'isolement rural. Ce sentiment se traduira par une attitude nettement négative à l'égard du français des ouvriers, contaminé par l'anglais. Car tout le mal est là. C'est le contact avec l'anglais qui sera partout et toujours désigné comme la source de tous les malheurs. On fera presque toujours preuve d'indulgence, voire d'intérêt, pour les archaïsmes, les provincialismes, les canadianismes de bon aloi (comprendre : les néologismes construits selon les règles morphologiques du français). On sera là-dessus soutenu par les Français qui ont l'occasion de s'exprimer sur la question. Mais jamais l'anglicisme ne sera « pardonné », quelle que soit sa nature (emprunt, calque, faux-amis, etc.). Les articles qui s'attaquent à ce problème se multiplient dans l'après-guerre et avec l'urbanisation accélérée qui l'accompagne, mais déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la bataille contre l'anglicisation était engagée. D'après les relevés de la *Bibliographie des chroniques de langage*, dans les cinq principaux journaux du Canada français : *Le Devoir*, *Le Droit*, *La Patrie*, *La Presse* et *Le Soleil*, il y aurait eu une moyenne de cinquante articles par année, entre 1880 et 1949, sur les anglicismes. La plupart sont des études de cas (prononciation, lexicque, syntaxe), mais il y a aussi de nombreux articles de type idéologique qui luttent contre l'anglicisation. Entre 1950 et 1970, la moyenne annuelle passera à près de quatre-vingts. Il y aurait lieu d'étudier cette question plus en détail, mais cette simple indication montre bien que ce problème préoccupe depuis longtemps les chroniqueurs et les journalistes. Et les louanges de tous les chroniqueurs francophones vont donc au français des paysans *parce qu'il est moins contaminé par l'anglais*.

Les comparaisons proposées par les différents auteurs entre le français des paysans canadiens et celui d'autres groupes mettent en relief de nouveaux aspects de la question. Selon bien des auteurs, en effet, les paysans parlent mieux que les membres de la bourgeoisie canadienne-française, qui anglicisent beaucoup trop.<sup>16</sup>

---

15. J.-J. AMPÈRE, « La langue du grand siècle » (extrait de la *Revue des Deux-Mondes*, 1853), *Le Devoir*, 22 juin 1912. H. DE LAMOTHE, « Pas de patois » (extrait de *Voyage au Canada*), *Le Devoir*, 22 juin 1912. A. DUDEVANT, « L'esprit canadien » (extrait de *Six mille lieues à toute vapeur*), *Le Devoir*, 22 juin 1912. P. LEFRANC, « Canadiens et Américains chez eux », *La Presse*, 21 février 1921.

16. J.-P. TARDIVEL, *op. cit.*, 1912, P.-J.-O. CHAUVEAU, « Le français des Canadiens », cité dans *Le Devoir*, 22 juin 1912. L. TESSON, *op. cit.* (Anonyme), « Notre langue » (extrait de *L'Événement*,



« Au sujet du parler des Canadiens français, nous croyons qu'une distinction s'impose. Quelques-unes de nos populations de paysans ont conservé un français plein de saveur et de charme. Ils parlent probablement mieux la langue des aïeux que la plupart des paysans français. [...] Quant aux habitants des villes, leur langage est généralement abominable. [...] Même parmi nos hommes de profession et surtout parmi nos hommes publics, le nombre est considérable de ceux qui émaillent leur langage de tous les défauts du répertoire. »<sup>17</sup>

« Le conférencier [Étienne Blanchard, p.s.s.] a disséqué notre langue pour en faire connaître les anglicismes les plus subtils et les moins soupçonnés. C'est là un défaut propre à la classe instruite que de donner un sens anglais à des mots déjà français par ailleurs. [...] Ce sont plutôt les personnes ayant une certaine connaissance des deux langues qui font ces sortes de fautes. »<sup>18</sup>

La classe instruite, déjà en butte aux attaques au début du siècle, sera maintes fois critiquée à partir des années 1935-1940 ; on lui reproche le snobisme de l'anglicisation et la paresse de ne pas utiliser ce qu'elle a eu la chance d'apprendre contrairement aux autres : le « bon » français.<sup>19</sup>

« Dans les clubs, les hôtels, les théâtres ou dans les réunions sociales, nos gens instruits parlent généralement un piètre français. Sans compter les incorrections trop nombreuses qui déparent la phrase de notre bourgeoisie, que de termes empruntés à l'anglais, sous prétexte qu'ils ne se traduisent pas en français. »<sup>20</sup>

Dénonçant les nombreux patois utilisés dans les provinces françaises, plusieurs auteurs prétendent, au cours des années 1910-1935, que les paysans canadiens-français parlent mieux,<sup>21</sup> à tout le moins aussi bien,<sup>22</sup> que les paysans français.

« À le bien prendre, je crois qu'il n'y a pas de pays au monde où l'on patoise moins qu'au Canada. [...] Je puis même ajouter, sans exagération ni chauvinisme, que les différences, quand il s'en rencontre, entre notre langage populaire et celui des paysans de France, sont généralement à l'avantage des nôtres. »<sup>23</sup>

---

Québec), *La Patrie*, 31 octobre 1927. (Anonyme), « Le bon parler à la section Notre-Dame », *La Presse*, 25 janvier 1930. Louis LALANDE, « Le patois canadien », *Le Devoir*, 3 décembre 1910.

17. « Notre langue », *op. cit.*

18. « Le bon parler à la section Notre-Dame », *op. cit.*

19. L. TESSON, *op. cit.* Louis FRÉCHETTE, « Notre langue », *La Patrie*, 6 avril 1895. Jacques CLÉMENT, « Le vocabulaire », *La Presse*, 2 février 1935. François HERTEL, « L'éducation du patriotisme par la langue », *Le Devoir*, 14 janvier 1941. GERONTIUS, « Pourquoi parlent-ils mal ? », *Le Devoir*, 27 octobre 1958.

20. Jacques CLÉMENT, *op. cit.*

21. GAILLY de THAURINE, « Le langage populaire canadien » (extrait de *La nation canadienne*), *Le Devoir*, 12 juin 1912. H. DE LAMOTHE, *op. cit.* J.-J. AMPÈRE, *op. cit.* P.-J.-O. CHAUVÉAU, *op. cit.* (Anonyme), « Autour de la langue française », *La Presse*, 9 mars 1921. Louis LALANDE, *op. cit.* « Notre langue », *op. cit.* E. BLAIN DE SAINT-AUBIN, « Le langage des habitants », *Le Devoir*, 24 juin 1912.

22. L.-P. GEOFFRION, « La langue de nos paysans », *Le Devoir*, 6 février 1912. P. VIGNOT, « Mission de la langue française au Canada », *La Patrie*, 28 avril 1905. A. DUDEVANT, *op. cit.*

23. Louis LALANDE, *op. cit.*

« Tous les habitants de Saint-Irénée parlent français et le parlent même plus purement qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France. [...] La prononciation ressemble à celle de la Basse-Normandie. Le français des campagnes est peut-être plus pur que celui des villes, de Montréal surtout, où les envahissements de la langue anglaise sont incessants. »<sup>24</sup>

Les comparaisons avec le français des ouvriers sont toujours favorables à celui des paysans,<sup>25</sup> mais elles sont rares, quelle que soit l'époque. On fait peu souvent la distinction entre ces deux types de langue populaire ou, si on la fait, on parlera plus volontiers du français des villes, bourgeoisie comprise.

« Bon nombre de nos midinettes s'expriment bien, mais un trop grand nombre, surtout à leur travail et avec leurs compagnes d'atelier, baragouinent un affreux charabia dont voici quelques échantillons : — C'est une "parte" de temps — J'ai demandé au "boss" pour "loafer" [...] »<sup>26</sup>

« Le langage des Canadiens les moins instruits est encore du français et du français meilleur que celui que parlent les paysans des provinces de France où l'on parle français [...]. La classe lettrée parmi nous a peut-être, proportion gardée, plus de blâme à recevoir sous le rapport du langage que la classe inférieure [...] La classe ouvrière des villes a adopté un bon nombre de termes anglais, dont elle paraît avoir oublié les équivalents français. »<sup>27</sup>

Sans aller jusqu'à préférer le français des paysans canadiens-français à celui de la bourgeoisie parisienne (un lecteur de loin en loin défend cette position ridiculisée par Fréchette<sup>28</sup>), on reprochera souvent aux Parisiens leur anglomanie,<sup>29</sup> qui, aux yeux des auteurs, est un véritable péché contre la langue :

« Employer fréquemment des mots anglais en parlant et surtout en écrivant le français, est considéré non seulement comme l'indice d'une mauvaise éducation, mais encore comme une sorte d'apostasie nationale par la bonne société canadienne [...] »<sup>30</sup>

« Le français moderne est en pleine évolution, le français *chic*, au moins. Il fait des emprunts de plus en plus fréquents à l'anglais. Tous ceux qui rentrent de France en témoignent. »<sup>31</sup>

24. C.-H.-P. GAULDRÉE-BOILLEAU, « Le français des campagnes », cité dans *Le Devoir*, 22 juin 1912.

25. Étienne BLANCHARD, « Le bon langage de nos midinettes », *La Presse*, 28 juillet 1917. J. CLÉMENT, *op. cit.* « Notre langue », *op. cit.* Jacques FERRON, « Le langage présomptueux », *Le Devoir*, 30 octobre 1965. André LAURENDEAU, « Qu'est-ce que parler JOUAL ? », *Le Devoir*, 10 janvier 1961.

26. E. BLANCHARD, *op. cit.*

27. P.-J.-O. CHAUVEAU, *op. cit.*

28. L. FRÉCHETTE, *op. cit.*, 1894. MAGRITTE, « Que ne revenons-nous au vieux français de jadis ? », *La Patrie*, 14 mai 1944.

29. Édouard MONPETIT, « Le Canada est une terre où le français existe de naissance et d'histoire », *La Patrie*, 15 mai 1924. (Anonyme), « La langue que nous parlons », *Le Devoir*, 27 mars 1925. Paul ANGER, « Les deux français », *Le Devoir*, 15 mars 1930.

30. E. GAGNON, « Notre langage » (extrait de *Choses d'autrefois*, 1892), *Le Devoir*, 12 février 1916.

31. P. ANGER, *op. cit.*

Les auteurs seront d'ailleurs à l'occasion soutenus en cela par des Français de passage,<sup>32</sup> qui féliciteront les Canadiens français de ne pas employer l'argot<sup>33</sup> et qui s'enthousiasmeront pour les archaïsmes et les créations locales,<sup>34</sup> tout en dénônant les anglicismes.

En résumé, on aura donc par rapport à la langue populaire des paysans une entreprise systématique de revalorisation, déclenchée en réaction aux attaques répétées des Canadiens anglais et des Américains. Les principales vertus qu'on reconnaîtra à cette langue seront de ne pas être un patois, mais bien le français hérité du XVII<sup>e</sup> siècle, et surtout de ne pas être contaminée par l'anglais comme l'est la langue des villes, classes ouvrière et bourgeoise confondues, et même comme le français des Parisiens anglomanes.

Le terme vertu s'applique d'autant mieux à la situation qu'on ne peut manquer de noter au passage les multiples termes à connotation quasi-religieuse utilisés pour parler de la langue : *langue pure, saine, vraie, culte de la langue, apôtre de la langue, la langue populaire ne pêche pas par les anglicismes*, etc. Le vocabulaire antonymique est utilisé pour décrire ce que les paysans ont évité et qui affecte la langue des autres classes : *impropre, impure, contamination, vice, défaut, déchu, grande pitié, le grand mal, péché contre la langue*, etc. Au cours de cette période, en effet, la bataille linguistique s'appuie en partie sur l'argument qui veut que la langue française soit gardienne de la foi catholique, et ce combat prend parfois des allures de croisade, comme en témoigne cet extrait d'un « éloge du langage français » d'Albert Lozeau :

« Ô belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française ! Dieu qui aime les Français et par lesquels ses desseins s'accomplissent, leur a mis dans la bouche, en témoignage de leur mission sublime, le parler le plus suave, le plus doux, le plus fin, le plus fort, le plus touchant qui ait jamais chanté sur les lèvres humaines ! Éclatant comme le cor de Roland à Roncevaux, il a vibré de mont en vallée, aux quatre coins du monde ! Et les voix divines qui ont commandé à Jeanne d'Arc de bouter l'Anglais hors du royaume de France n'étaient-elles pas des voix françaises ? Donc les anges et les saints ont parlé la langue de mes pères ! »<sup>35</sup>

Parallèlement, les métaphores et les comparaisons assimilant la langue à un héritage sont abondantes : *patrimoine, trésor, vieux français de nos pères, richesse léguée, vieux bijoux de famille*, etc. Elles s'accompagnent de termes faisant de la langue française une aristocrate : *noblesse terrienne, sa majesté la langue française*, etc. Le vocabulaire comparant la langue à un être vivant menacé est fréquent lui aussi : *survie, sauvegarde, persécution et massacre, dégénérescence*, etc. Et cette langue menacée aura ses *défenseurs*, ses *combattants*, ses *apôtres*.

32. « Autour de la langue française », *op. cit.*

33. C. BRUNEAU, « La grammaire française », *Le Devoir*, 22 septembre 1939.

34. C. BRUNEAU, « La question du vocabulaire », *Le Devoir*, 21 octobre 1939. R. VICTOR, « La langue française », *La Patrie*, 10 février 1946.

35. Albert LOZEAU, « Éloge du langage français », *Le Devoir*, 22 juin 1912.

## 1940-1970 : le «joual»

Du moment où s'engage la querelle du joual, on oublie rapidement les paysans, classe réduite en nombre et surtout en importance dans l'identité québécoise. Quelques auteurs ici et là, André Laurendeau, par exemple, ou Jacques Ferron<sup>36</sup> font encore la distinction entre la « langue savoureuse, archaïsante du terroir » et la « langue humiliée » des ouvriers urbains mais, à toutes fins pratiques, le français des paysans disparaît semble-t-il de la conscience collective.

La querelle du *French Canadian Patois* s'éteint peu à peu et, par ailleurs, on commence à s'alarmer de l'état du français dans toutes les classes de la société. Les articles négatifs se multiplient, en particulier entre 1947 et 1961.

« En un mot, le français se meurt au Canada ! »<sup>37</sup>

« Quand on porte la moindre attention au langage habituel de la masse de nos gens, langage relâché comme à plaisir, ou au langage appliqué mais bourré de fautes de toutes sortes que nombre d'autres pratiquent [...] quand on a l'occasion de constater souvent de quelle façon baroque ou pauvre s'expriment en parlant ou par écrit tant d'anciens élèves des grandes écoles et des pensionnats réputés, on trouve bien courageux ceux qui vont jusqu'à publier des ouvrages spécialement destinés à dénoncer cet état de choses. »<sup>38</sup>

« En d'autres termes, si nous écrivons convenablement le français, trop souvent nous nous contentons, pour nous exprimer de vive voix, d'un infâme charabia. »<sup>39</sup>

« Du haut en bas de l'échelle sociale, bien qu'à des degrés différents évidemment, le langage parlé des Canadiens français est d'une indigence et d'une vulgarité incroyables. »<sup>40</sup>

« La langue que nous parlons est, d'après le conférencier [Victor Barbeau], de plus en plus lamentable. Elle entretient des rapports de plus en plus incertains avec la langue que nous nous efforçons d'écrire, et s'éloigne dangereusement du français vivant. Je dis bien du français, non du parisien ; sauf quelques snobs, qui nous reprocheraient de parler une savoureuse langue provinciale comme on fait encore au Lac Saint-Jean ou dans le bas du Fleuve [...] ? Mais comment défendre la langue que nous écorchons à Montréal [...] ? C'est un idiome de plus en plus désossé, dont les innombrables défauts ne nous apparaissent guère parce que l'oreille y est accoutumée, mais dont l'incorrection, la lourdeur et la vulgarité sont indiscutables. »<sup>41</sup>

Quelques événements marquants auront pour effet, à partir de 1959, de placer le franco-canadien au centre des débats publics. Cette année-là, le frère Untel, reprenant un mot attribué à André Laurendeau, lance la controverse du joual. Le terme «joual» met enfin un nom sur la chose, la cristallise, lui donne une réalité qu'elle n'avait pas jusque-là. Alors qu'au cours des vingt années précédentes, c'étaient surtout les journalistes qui intervenaient à propos du

36. André LAURENDEAU, *op. cit.* ; Jacques FERRON, *op. cit.*

37. Pierre BAILLARGEON, « Quelle langue parlons-nous ? », *La Patrie*, 26 octobre 1947.

38. Germaine BERNIER, « Les livres : *Écrasons le perroquet*, par Louvigny de Montigny », *Le Devoir*, 23 juillet 1949.

39. Roger DUHAMEL, « Le français en péril », *La Patrie*, 17 avril 1953.

40. Jean-Marie MORIN, « Propos sur l'éducation », *La Presse*, 23 mai 1953.

41. André LAURENDEAU, « La langue que nous parlons », *Le Devoir*, 17 octobre 1958.

français parlé au Canada, son « baptême » par le frère Untel amènera de très nombreux lecteurs à écrire aux journaux chaque fois qu'un article paraît à son propos. Tout le monde a, semble-t-il, quelque chose à dire là-dessus. La controverse sera d'ailleurs alimentée pendant des années par les écrivains qui, selon les cas, revendiqueront ou rejetteront cette langue pour la littérature québécoise. Le mouvement pro-joual n'est approuvé au début que par une faible proportion des lecteurs ; ce n'est qu'à partir de 1968 qu'il rejoint véritablement un plus large auditoire.

Les années 1960 voient aussi le début d'une vaste entreprise de recherche. Dans le passé, on s'était contenté d'observations ponctuelles et limitées ; désormais, on veut avoir une image aussi exacte que possible de la situation linguistique. En 1960, l'Association canadienne des éducateurs de langue française mène une grande enquête sur la qualité du français des élèves et des étudiants, dont les résultats seront rendus publics lors du congrès de Rimouski, en août.

« De l'ensemble des rapports présentés, des meilleurs d'entre eux en tout cas, se dégage l'impression de l'urgence d'une action puissante pour le salut de la langue française. Et on voit mal à la vérité qu'une telle action puisse avoir quelque chance de succès ou même être entreprise sérieusement sans le soutien du gouvernement de Québec. »<sup>42</sup>

Les Canadiens français réclament de plus en plus l'intervention du gouvernement, non seulement pour défendre le français mais aussi pour en améliorer la qualité. En même temps qu'il crée un Ministère de la culture, le gouvernement du Québec fonde donc, en 1961, l'Office de la langue française, dont ce sera précisément la tâche.

La progression du joual dans la littérature et son accession aux médias électroniques, à la télévision en particulier par le biais des feuilletons, fera réagir vivement les lecteurs qui, le plus souvent, rejettent cette langue, parfois violemment. En 1961, le feuilleton de Roger Lemelin, *En haut de la pente douce*, joué dans une langue qui se veut un reflet fidèle de la langue populaire, amène de nombreux lecteurs, choqués d'entendre ce type de français à la télévision, à s'exprimer.

« Monsieur, vous nous avez présenté mercredi dernier, le 4 janvier, un magnifique échantillonnage de comportement "joual" intégral : pensée "joual", manières "joual", parler "joual". Bravo, car votre personnage dénommé Gédéon s'est fait auprès des téléspectateurs sains d'esprit et de jugement, l'avocat inconscient de la refrancisation, voire de la civilisation tout court, au Canada français. »<sup>43</sup>

42. Jean-Marc LÉGER, « La situation de la langue parlée au Canada français », *Le Devoir*, 18 août 1960.

43. Wilfrid MARTIN, « La qualité de notre français », *La Presse*, 25 janvier 1961.

Il y aurait beaucoup à dire de l'idée que les Canadiens français se font de la langue qui devrait être utilisée à la radio et à la télévision. Dès les premières années de la radio, journalistes et lecteurs s'attaquent à cette question. Nous y reviendrons ailleurs.

Lors de la tenue de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, un sentiment latent depuis vingt ans se manifeste dans toute son ampleur : il s'agit de la crainte du jugement que les étrangers pourraient porter sur la communauté canadienne-française. On craignait déjà et depuis fort longtemps le jugement des Canadiens anglais et des Américains.<sup>44</sup> Mais la venue d'un grand nombre d'étrangers à cette occasion exposera les Canadiens français au jugement du monde entier, ce qui accroît leur insécurité.<sup>45</sup>

« Réalisation grandiose, l'Expo ne peut, de ce seul fait, que lancer à notre qualité française, le plus cruel défi de notre histoire. À côté du charme exquis d'un ensemble féérique, quelle figure ferons-nous si nous continuons à tolérer le jargon qu'y vomissent les haut-parleurs ? À quoi servira l'irréprochable diction de nos hôtes, surtout celles du Québec aussi charmantes que distinguées, si ce vulgaire étalage du patois autorise nos invités à nous croire tous abrutis ? »<sup>46</sup>

Au cours des années 1960, et en particulier en 1967, à l'occasion de la deuxième Biennale de la langue française tenue à Québec, on invoquera souvent la nécessité de parler un français « international » ou « universel » plutôt qu'une langue régionale qui condamnerait les Canadiens français à l'isolement culturel et, à terme, à l'assimilation.<sup>47</sup>

« N'y a-t-il pas telle chose que le français, le français langue internationale, universelle, langue commune à tous les peuples, à tous les milieux où l'on comprend Racine et Camus, Edwige Feuillère et Fernandel ? [...] À supposer qu'il existe une langue proprement canadienne-française qui ne soit pas contaminée jusqu'aux moelles par le « joual », à quel titre, pour quelles raisons devrions-nous la maintenir ? [...] Voulez-vous que nous nous isolions dans une réserve de néo-sauvages ? Vous savez pertinemment aussi que cela serait nous vouer à l'américanisation totale. »<sup>48</sup>

Enfin, la déclaration fracassante de Pierre Elliot Trudeau sur le « *lousy french* » parlé au Québec sera le dernier événement marquant d'une décennie au cours de laquelle la langue n'avait cessé d'être le centre des débats. La plupart

44. PIERRE KIROUL, « Ce qu'il en pense », *Le Devoir*, 9 septembre 1932. Jacques CLÉMENT, « À travers les mots », *La Presse*, 17 avril 1937. (Anonyme), « Le français que nous parlons », *La Patrie*, 18 janvier 1919.

45. (Anonyme), « Le français massacré par les employés du métro », *La Presse*, 1<sup>er</sup> juin 1967. Laure CONTANT, « Du bon français dans le métro », *La Presse*, 30 juin 1967.

46. P. BEAUDRY, « Voir à ce que chacun soigne son langage à l'Expo 67 », *La Presse*, 5 mai 1967.

47. Wilfrid MARTIN, « Du naturel au joual », *Le Devoir*, 2 février 1961. R. MARTEL, « Du bon usage au mal parler », *La Presse*, 9 août 1969. F. BARBEAU, « Le français universel doit être langue d'usage ici », *Le Devoir*, 13 décembre 1969. (Anonyme), « Radio-Canada et Publicité-Club, campagne en faveur du "français international" », *Le Devoir*, 19 janvier 1967. Alain PONTAUT, « Le monde francophone vient à la rencontre du Québec », *La Presse*, 6 septembre 1967. Pierre OLIVIER, « Le français risque de se fractionner à l'infini », *La Presse*, 7 septembre 1967 ; « Le français pourra-t-il perdre sa nationalité pour devenir universel ? », *La Presse*, 28 septembre 1967.

48. Wilfrid MARTIN, *op. cit.*

des réactions montrent alors que, si les Québécois sont encore d'avis qu'ils parlent mal, ils ne s'en tiennent plus responsables :

« Je ne me permets pas de jeter un regard méprisant sur le peuple auquel j'appartiens, qui a été et qui est encore la victime de l'histoire. Certains historiens fédéralistes pourront tenter de prouver que la conquête n'a pas constitué un traumatisme social ou économique pour le peuple canadien français, mais je pense que ce sera peine perdue que d'essayer de démontrer que notre séparation d'avec la mère patrie n'a pas contribué à faire de notre langue ce qu'elle est. »<sup>49</sup>

« Que depuis une quarantaine d'années déjà, le langage quotidien des francophones soit en voie de dégénérescence, c'est un fait reconnu, un fait alarmant, un fait dramatique. [...] Tous ceux-là savent que, depuis une bonne trentaine d'années, il s'est produit dans le Québec une révolution socio-économique qui a converti en masse prolétarienne, au service des maîtres anglophones, des milliers de familles qui, par leur isolement même, avaient jusque-là pu conserver intacte leur langue ancestrale. Tous ceux-là savent que, depuis une trentaine d'années, ce n'est pas l'incompétence des enseignants, ni leur insouciance à bien enseigner la langue française dans les écoles qui est la cause de la dégénérescence du langage parlé au sein de cette masse prolétarienne francophone, mais uniquement son obligation quotidienne à faire usage de la langue anglaise pour gagner son pain quotidien. »<sup>50</sup>

\*  
\*       \*  
\*

De 1879 à 1970, les Canadiens français expriment d'abord et avant tout une forte insécurité linguistique collective. La défense du français des paysans des années 1910-1940 souligne au fond le rejet du français des autres groupes sociaux. De plus, les réserves qui sont faites à son endroit montrent bien que, si cette langue est légitime dans l'esprit de ses défenseurs, ce n'est tout de même pas à celle-là qu'on aspire. Sans les constantes accusations des anglophones, on n'aurait sans doute jamais connu cette entreprise de réhabilitation du français des campagnes qui occupa toute la scène pendant trente ans. La réduction progressive de la classe paysanne forcera néanmoins les Canadiens français à abandonner cette image traditionnelle d'eux-mêmes et à examiner leur situation linguistique globale. Les attitudes et opinions courantes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle referont surface dans les journaux. Cette modification de l'image que les Québécois se font d'eux-mêmes et de leur langue provoque la controverse du jocal (comme langue littéraire, langue des médias et langue de l'école) des années 1960 et les revendications à l'identification nationale des années 1970. Les Québécois, puisque désormais c'est ainsi que se définissent les Canadiens français du Québec, ne se perçoivent plus comme un peuple essentiellement terrien mais bien comme une communauté fortement urbanisée, et c'est donc à partir de la langue des villes qu'il leur faudra se définir. Cette langue urbaine,

49. Jacques BOULAY, « Le mépris de M. Trudeau pour son (?) peuple », *Le Devoir*, 17 février 1968.

50. Albert LÉVESQUE, « Les sophismes de M. Trudeau », *Le Devoir*, 20 février 1968.

---

stigmatisée depuis plus d'un siècle et peut-être depuis plus longtemps encore, les Québécois la repousseront d'abord avec énergie. Il faudra bien des années avant qu'on fasse les distinctions nécessaires entre le jocal, langue de la classe ouvrière urbaine, et les autres formes du français québécois.

Chantal BOUCHARD

*Département de langue et littérature françaises,  
Université McGill.*